

# LE CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN

par Françoise GALÉS \*

Le château de Sauveterre, enserré au centre de la ville surplombe le gave d'Oloron de quelques mètres. Il se compose aujourd'hui d'une enceinte polygonale irrégulière, commandée par une tour carrée, et d'un ouvrage avancé. Les murs périphériques ainsi que les différentes baies et vestiges qui le composent (fenêtres à coussièges, évier, cheminées), permettent de le restituer en partie. Ce château, un des plus méconnus parmi ceux ayant appartenu à Gaston Fébus, présente en outre un intérêt majeur dans l'histoire de la fortification castrale béarnaise.

## Un bourg commercial majeur

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Sauveterre est un des principaux bourgs de Béarn avec Morlàas, Orthez, Oloron et Salies. Situé dans la partie ouest de la vicomté, à la frontière de la Soule, non loin des bourgs fortifiés de Labastide-Villefranche, de Bellocq et d'Orthez et dans lesquels les vicomtes de Béarn ont fait élever des fortifications, Sauveterre jouit d'une situation géographique idéale tant du point de vue défensif que commercial. Occupant une position de couverture à la base du saillant béarnais qui pénètre entre terres gasconnes et navarraises, il constitue un des principaux maillons de l'organisation défensive de la vicomté dès le XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 1).

À la fin du Moyen Âge, il comprend trois quartiers distincts : le bourg Saint-André, le bourg major et le bourg Pléguignou (fig. 2). Le *bourg Saint-André*, à l'est, entre la porte de Miqueu et la porte du milieu, englobe l'église Saint-André et le cimetière enfoui sous l'esplanade actuelle. Le *bourg major*, situé au centre, est circonscrit par le château comtal à l'ouest et la tour dite de Montréal à l'est surplombant tous deux le ravin, et est relié aux deux autres quartiers par la porte du milieu et la porte du Tournon ; il est vraisemblablement le noyau d'origine du bourg. Le *bourg Pléguignou*, situé au sud-ouest est relié au bourg major par la porte du Tournon et ouvert sur l'extérieur par les portes du Lester au sud et du Datter à l'ouest (seule porte conservée). Il surplombe le pont fortifié en contrebas à l'est, un des seuls lieux de passage du Gave (avec les ponts d'Orthez, de Navarrenx et d'Oloron). Ce franchissement confère au bourg le contrôle de voies transitant vers l'Espagne, axes commerciaux, militaires et de pèlerinages. Sauveterre est à ce titre avec Orthez, Oloron et Pau un des principaux axes routiers béarnais qui relie Dax et Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port via Orthez, mais aussi Pampelune par le col de Roncevaux, ou encore Oloron et la vallée d'Aspe par le Somport vers Huesca en Aragon.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la politique de Gaston Fébus profite à Sauveterre qui prospère encore davantage et qui conforte sa position clef dans la vicomté de Béarn. Ses marchands jouent un rôle actif dans les échanges entre Pampelune et

---

\* Communication présentée le 3 juin 2003, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2002-2003 », p. 291.

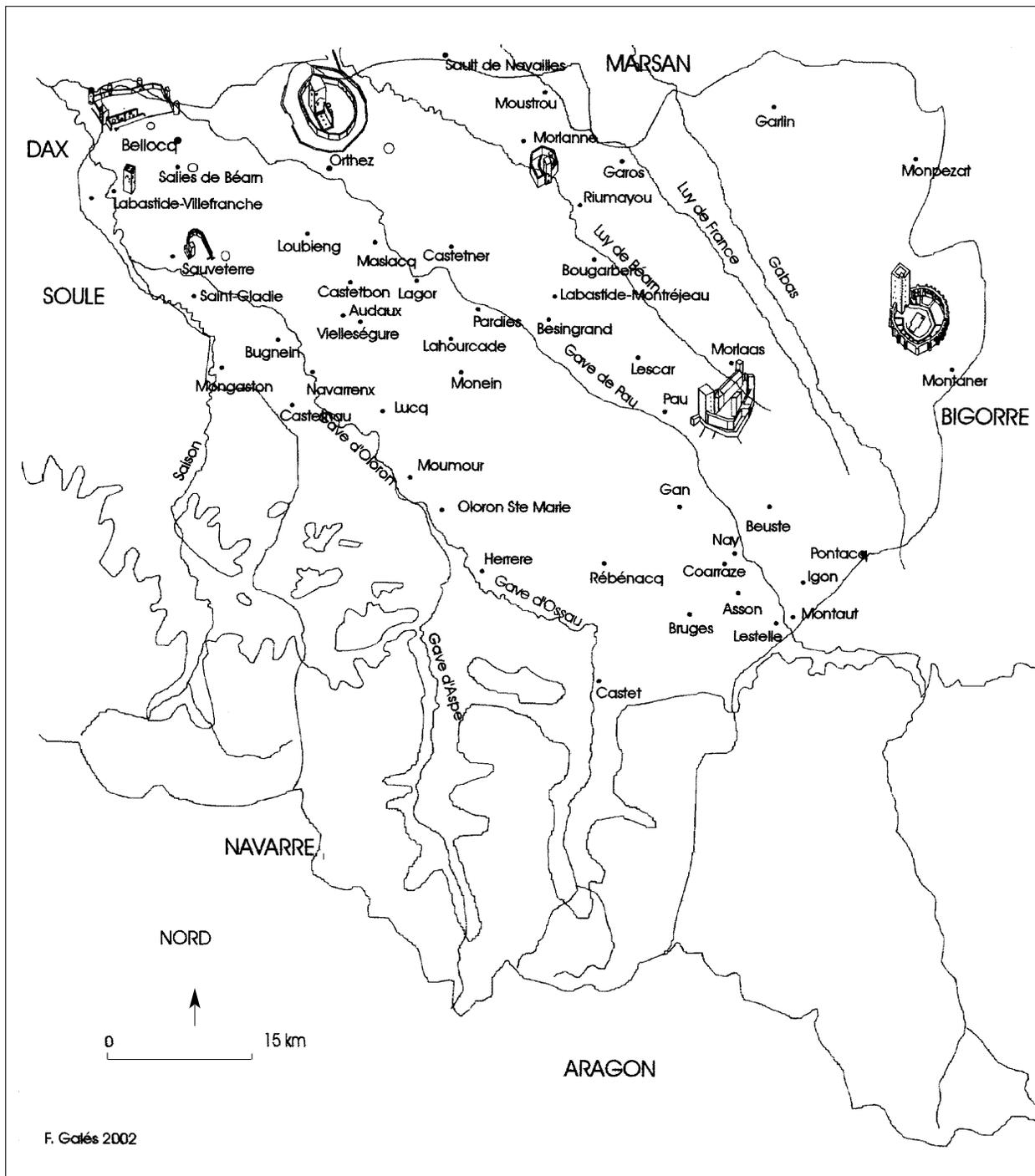


FIG. 1. LES POSSESSIONS DE GASTON FÉBUS AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE.  
 Dessin Françoise Galés.

Bayonne. En 1385 (1), le dénombrement répertorie un serrurier (*sarralher*), un coutelier (*coterer*), un fabricant de couvertures (*borrasser*), un teinturier (*aussuredor*), et un boisselier (*bossier*), un meunier (*molier*). La présence de deux banquiers étrangers (2) est également attestée. Le document mentionne aussi des maisons appartenant aux familiers du comte Gaston Fébus, son secrétaire Arnauton de la Carrere ainsi que deux de ses conseillers P. de Gotz et Bernard de Duras. Ce dernier, juriste, appartenait au groupe très restreint de l'entourage de Fébus: dès 1348, il est qualifié de procureur, en 1365 il participe à l'enquête pour le censier de Béarn et en 1386, il apparaît comme le conseiller privé de Fébus. Au sommet de la hiérarchie bourgeoise, Bernard de Duras illustre la politique de Fébus, qui privilégie la compétence au détriment des lignages traditionnels. P. de Gotz quant à lui, très riche marchand (3) et bourgeois de Sauveterre, devient successivement conseiller de Fébus et trésorier de Béarn de 1362 à 1364: outre des juristes, le vicomte collaborait également avec des marchands. Arnauton de la Carrere enfin, habitant du bourg, cumule les titres de secrétaire, serviteur, et notaire de Gaston III (4). Leur présence confirme l'importance du bourg et des liens qu'entretenait Fébus avec la bourgeoisie locale.

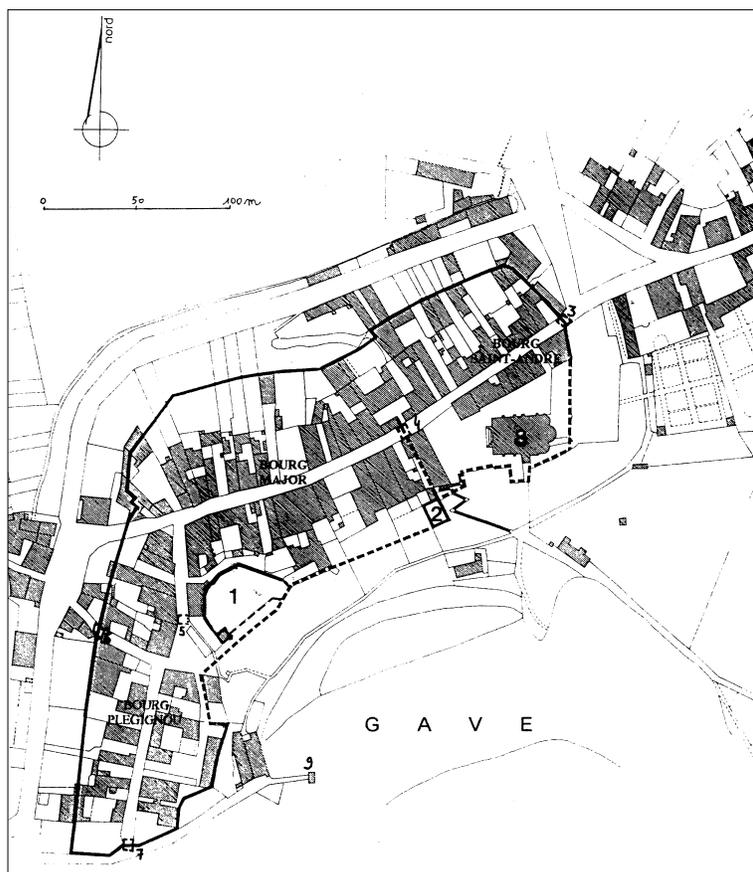


FIG. 2. SAUVETERRE-DE-BÉARN. 1. château; 2. Tour Monréal; 3. Porte de Miqueu; 4. Porte du milieu; 5. Porte du Tournon; 6. Porte du Datter; 7. Porte de Lester; 8. Église; 9. Pont.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Sauveterre perd son intérêt stratégique au profit de l'aménagement défensif de la place forte de Navarrenx. Cependant, la ville fait partie des parsans (5) militaires avec Orthez, Morlaàs, Pau, Nay et Oloron et ses fortifications reçoivent de ce fait quelques modifications.

### *Le château*

Nous ignorons la date de construction du premier château mais il est probable que l'on doit son édification au vicomte de Béarn Gaston VII Moncade (1229-1290) dont on sait qu'il fortifia en priorité cette partie de la vicomté alors qu'il était en conflit avec le roi d'Angleterre, son suzerain. D'après Pierre de Marca, Philippe III le Hardi

1. P. RAYMOND, *Dénombrement général des maisons de la vicomté de Béarn en 1385*, dans *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Basses-Pyrénées, séries G et H*, t. VI, 1874, p. 98-151.

2. P. TUCCO-CHALA, *Gaston Fébus et la vicomté de Béarn, 1343-1391*, Bordeaux, thèse de doctorat d'état, 1960, p. 251 (48).

3. Il possède un entrepôt à Pamiers où il concentre ses achats languedociens. En 1384, il est victime d'un vol à Lunel où on lui dérobe une cargaison de draps d'or (P. TUCCO-CHALA, *Gaston Fébus et la vicomté de Béarn*, *op. cit.*, p. 257).

4. P. TUCCO-CHALA, *Gaston Fébus et la vicomté de Béarn*, *op. cit.*, p. 278 (48).

5. Division mise en place par Henri II de Navarre.



FIG. 3. CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN. VUE DU CHÂTEAU DEPUIS L'ESPLANADE AU SUD-OUEST.  
Cliché Françoise Galés.

concentre ses troupes dans le bourg en 1274 (6). Le château figure ensuite avec celui d'Orthez parmi les forteresses principales du Béarn, bien inaliénable que Marguerite Moncade (1290-1319), épouse de Roger-Bernard III de Foix (1265-1302), reçoit en héritage de son père Gaston VII en 1290 (7).

Enfin, le 25 mai 1348 (8), le trésorier de Béarn, Johan d'En Biniaa, passe un contrat avec un tailleur de pierres local, Peire Norman de Gurtz, pour « *élever l'enceinte de pierre du château* » et bâtir portes, fenêtres et cheminées nécessaires. À la mort du comte Gaston Fébus (1343-1391), Mathieu de Castellbon (1391-1398) hérite de la vicomté de Béarn et le château semble délaissé, du moins en tant que lieu résidentiel. En effet, en 1396, le lieutenant de Mathieu de Castellbon, Arnaud-Guilhem, commissaire de l'abbé laïque (9) de Lescar ordonne aux jurats de Lucq de réparer le château qui est alors qualifié de « fort », de l'approvisionner en vivres et d'envoyer à Sauveterre vingt-cinq hommes bien armés (10). Le château fait encore l'objet de travaux à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou au début du XV<sup>e</sup>. En effet, en 1424, Berduquet de Caresusan, maître d'œuvre du vicomte de Béarn déclare dans son testament avoir perçu en trop la somme de 40 florins pour les « *obres deu casteg de Saubaterre* » (11).

6. Pierre de MARCA, *Histoire du Béarn*, Paris, 1640, rééd. Dubarrat, Pau, 1894, 1912, 2 vol., t. 2, p. 414.

7. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 296 (1290-1319).

8. A.D. Pyrénées-Atlantiques, III E 806, f° 54 v° (1348).

9. Particuliers ayant usurpé ou racheté des dîmes ecclésiastiques et devenus propriétaires de maisons possédant des droits sur des établissements religieux fondés sur leurs propres terres. Ce ne sont pas des nobles mais des personnes influentes qui se firent souvent anoblir ultérieurement.

10. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 1405, f° 111 r° (1396).

11. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 1602, f° 25 r°- 27 v° (1424). Il avait travaillé auparavant à la vérification des travaux exécutés par les cagots au moulin de Navarrenx en tant que chef des travaux du comte de Foix : A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 1597, f° 79 (entre 1398 et 1406).

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la ville est assiégée et pillée à plusieurs reprises et le château est occupé par les gens de guerre. Il semble que l'histoire de l'édifice se confonde désormais avec celle de la ville ou plutôt que l'entretien des fortifications urbaines prévalent sur l'entretien du château. Ainsi, les travaux mentionnés de 1527 à 1725 (12) concernent-ils essentiellement les portes de la ville (13), ses murailles (14), le pont-levis (15) ou encore les guérites (16). Quelques travaux concernent toutefois le château, dont le toit et la galerie surplombant le gave sont réparés en 1580 (17), sous les ordres du capitaine de Bastanés (18). D'autres travaux sont mentionnés en 1593 et 1595 (19). Des réparations semblent encore entreprises au début du XVII<sup>e</sup> siècle (20); des latrines sont construites en 1610 (21) et le château de nouveau remis en état, sans plus de précisions (22).

L'annexion du Béarn à la France prononcée le 20 octobre 1620 consacre l'abandon du château qui ne semble plus alors conservé que pour abriter des geôles (23).

Il appartient aujourd'hui à des propriétaires privés et ne bénéficie d'aucune protection au titre des Monuments Historiques; son état de conservation inspire quelques craintes (fig. 3).

### *L'enceinte*

Le château de Sauveterre se présente donc sous la forme d'une enceinte polygonale à pans coupés, incomplète, commandée par une tour transformée en pigeonnier. À l'intérieur des murs, un ensemble de sept pièces, certainement réparties autour d'une petite cour centrale (fig. 4), se déroule entre la tour et un pan de mur qui a chuté en partie dans le Gave. L'enceinte mesure 8 m de haut environ, pour une épaisseur d'1,70 m. À l'intérieur, à mi-hauteur, il est doté d'un bandeau quasiment continu. Ses murs sont percés de nombreuses baies : le rez-de-chaussée est doté d'ouvertures aux allures de meurtrières, d'une porte en plein cintre ouvrant sur un avant corps en partie détruit, de fenêtres à coussièges ouvertes sur le vide. L'étage est largement ouvert sur l'extérieur : le niveau compte une douzaine de fenêtres à coussièges dont n'ont subsisté que les ébrasement intérieurs. Des vestiges attestent parfois de la présence de croisillons. L'enceinte est également percée d'une porte communiquant avec l'extérieur, d'un évier et d'un lavabo couverts d'arcs ainsi que de nombreuses cheminées engagées, chanfreinées, couvertes généralement, lorsqu'ils n'ont pas disparu, d'arcs surbaissés.

Le parement des murs de l'enceinte du château présente une relative homogénéité. Il est en effet essentiellement constitué de calcaire gris, dur, comprenant des rubans siliceux de teinte noirâtre dont on trouve des affleurements depuis l'est de Nay (au sud-est de Pau) jusqu'à la côte atlantique et appelé « dalle de Bidache » (24). Dans l'ensemble de la construction on observe un appareil à alternance d'assises régulières : les pierres sont régulièrement équarries, et les assises font alterner des lits de 0,50 m et des lits plus étroits de 0,20 à 0,10 m parfois, à angles en besace et à joints incertains. Très utilisée dans le bâti sauveterrien, cette « dalle de Bidache » a été employée dans la construction d'une très grande majorité de bâtiments comme l'église Saint-André (XIII<sup>e</sup> siècle), la tour Monréal (XIII<sup>e</sup> siècle), le fort de Toloze (XVI<sup>e</sup> siècle), et plus généralement l'enceinte du bourg.

L'encadrement des baies est également constitué de grès ou de briques. La pierre ocre est un grès friable et souvent érodé. Il est utilisé pour l'encadrement des cheminées de l'enceinte, de l'évier et du lavabo, et de certaines fenêtres à coussièges (il faut noter que beaucoup ont perdu leur encadrement), et des fentes d'éclairage du rez-de-chaussée. Quant à la brique, elle est également employée mais en quantité moindre : elle est utilisée semble-t-il dans

12. A.C. Sauveterre-de-Béarn, BB1 (1609-1610), CC1 (1529-1619), CC2 (1539-1733), DD1 (1574-1645), EE 1 (1588-1725).

13. A.C. Sauveterre-de-Béarn, CC1 : porte à côté du moulin; CC1, f° 7 r°, 8 v° : Porte de Miqueu (XVI<sup>e</sup> s).

14. A.C. Sauveterre-de-Béarn, CC1, f° 3 r° ; 8 v° (XVI<sup>e</sup> s).

15. A.C. Sauveterre-de-Béarn, CC1, f° 4 r° (XVI<sup>e</sup> s).

16. A.C. Sauveterre-de-Béarn, CC1 (XVI<sup>e</sup> s).

17. A.D. Pyrénées-Atlantiques, B 2450 : « *rolle de so quy [] a la reparation de las cobertures deu castet de Saubaterre* » (1580).

18. A.D. Pyrénées-Atlantiques, B 277 (1588); B 3093 (1591); B 3274 (1600); B 3392 (1606).

19. A.D. Pyrénées-Atlantiques, B 3147 (1593; déficit incendie 1908); B 3183 (1595; déficit incendie 1908).

20. A.C., BB 1 (1609-1610).

21. A.D. Pyrénées-Atlantiques, B 579 (1610).

22. A.D. Pyrénées-Atlantiques, B 3473 (1610).

23. A.D. Pyrénées-Atlantiques, B 3820 (1639) : lettre de Jean de Montesquieu, trésorier de Béarn, à Jean de Salebert, geôlier au château de Sauveterre, l'invitant à demander à Daniel de Navarret s'il veut être bourreau en échange de sa grâce.

24. R. DELOFFRE et J. BONNEFOUS, « Inventaire géologique des églises gothiques dans les Pyrénées Atlantiques », dans *Revue de Pau et de Béarn*, n° 20, 1993, p. 89-147.

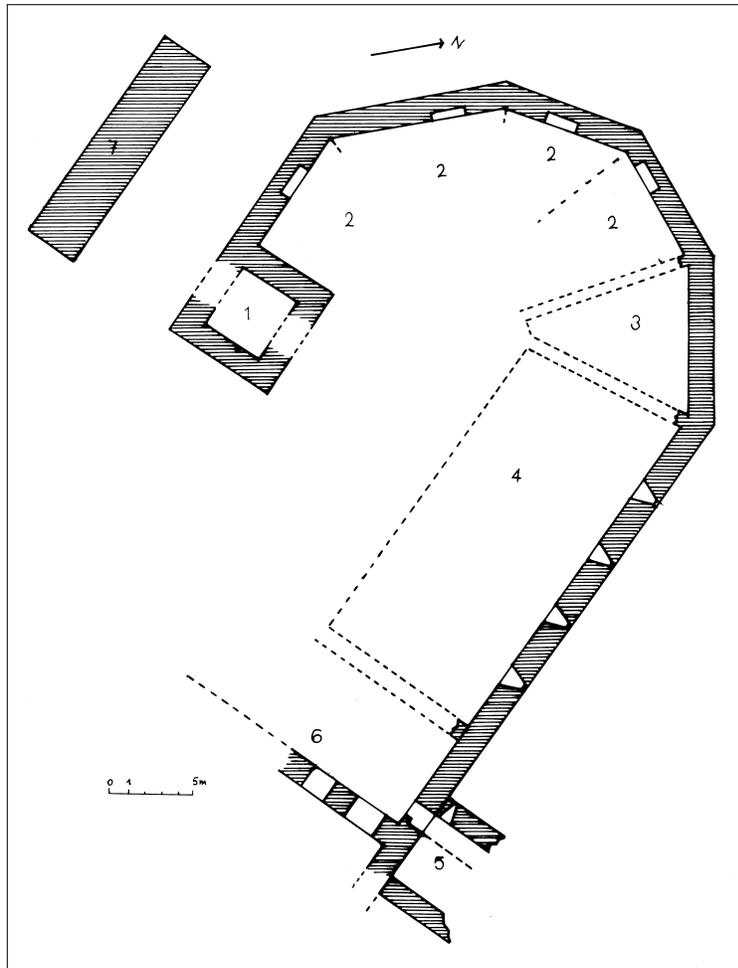


FIG. 4. PLAN SCHÉMATIQUE DU CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN.  
 1. Tour; 2. Chambres; 3. Cuisine; 4. Grande-salle; 5. Avant-corps;  
 6. Bâtiment disparu; 7. Pile.  
 Dessin Françoise Galés.

un premier temps pour l'encadrement de la baie qui relie la cuisine à la salle ainsi que dans l'avant-corps, dans l'embrasure de la porte en plein cintre du rez-de-chaussée et la meurtrière et l'arc de décharge sur lequel repose le mur ouest. Dans un second temps, elle est employée dans le pan nord-est ainsi que pour l'arc surbaissé des fenêtres et leurs coussièges.

Les galets provenant du gave en contrebas sont employés en comblement. Ils sont également utilisés, en alternance avec des dalles de Bidache au pied du château, le long du Gave, ce qui semble former un talus dont il est difficile d'observer l'étendue et la mise en œuvre en raison de la végétation qui recouvre entièrement la pente.

#### *Les chambres*

Elles se succèdent le long des quatre premiers pans de l'enceinte depuis la tour, à l'ouest, sur les deux niveaux. Le premier pan de mur accolé à la tour, au sud, a beaucoup souffert de l'adjonction de l'escalier rampant conduisant au premier étage de la tour, et de la transformation de cette dernière en pigeonnier (fig. 5). Il comptait à l'étage une fenêtre et une cheminée, et on peut penser que, comme les trois pans de murs suivants (fig. 6), il comprenait également une cheminée au rez-de-chaussée. Les trois pans suivants présentent en effet cette disposition commune: le rez-de-chaussée aveugle comprend une cheminée unique et l'étage est équipé d'une fenêtre à coussièges et d'une



FIG. 5. CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN. VUE DU PIGEONNIER ET D'UNE CHAMBRE. *Cliché Françoise Galés.*



FIG. 6. CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN. VUE DES DEUX DERNIÈRES CHAMBRES. *Cliché Françoise Galés.*

cheminée identique à celle du rez-de-chaussée au conduit commun à celle-ci, simplement séparé par une brique disposée verticalement. Aucune trace de cloison de pierre n'a subsisté et il semble que les chambres aient été séparées par des cloisons de bois comme l'indiquent des trous de boulins dans l'angle séparant les deux dernières chambres. Comme dans le château de Montaner, ces chambres appelées « *crampes* » se succèdent sur deux niveaux : elles sont quatre à Sauveterre, huit à Montaner, et trois à Morlaàs (25). À Sauveterre et Montaner, elles possèdent une cheminée par niveau et alors qu'à Montaner, l'ensemble des logements de la garnison était aveugle, à Sauveterre, seules les pièces du rez-de-chaussée le sont, les étages étant ouverts de larges fenêtres. Si la disposition de ces dernières rappelle Montaner et donc peut nous inciter à penser que les niveaux inférieurs étaient consacrés aux logements de la garnison, la présence de fenêtres à l'étage laisse croire qu'elles pouvaient peut-être abriter des chambres destinées à un autre usage tel que le logement du comte ou de sa famille. Toutefois, l'espace résidentiel comtal a pu occuper le pan nord-est du château, tombé dans le Gave.

#### *La cuisine*

Le cinquième pan au nord-ouest est occupé par la cuisine (fig. 7). Le rez-de-chaussée est aveugle et ne comporte aucune cheminée ; l'étage présente deux fenêtres à coussièges et un évier ouvert au niveau du sol, couvert d'une voûte en plein cintre en pierres de taille. Cette cuisine semble avoir été couverte d'une voûte pyramidale comme en témoigne le vestige d'une trompe de briques accrochée à l'épais pan de mur qui la sépare de la chambre contiguë. Ce mode de couverture caractérise également la cuisine du château de Montaner dont ne subsiste plus que la trompe de briques. Faute de fouilles, nous ignorons si, à l'image du château de Montaner, une cheminée occupait le centre de la pièce. Comme à Morlaàs (26), Pau et Montaner, cet espace fonctionnel juxta la *grande salle* pour des raisons évidentes de commodité et se distingue dans chacun des cas par la présence d'un évier ménagé au niveau du plancher afin que les eaux usées soient évacuées vers l'extérieur comme le commande le contrat de Pau (27).



FIG. 7. CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN. VUE DE LA CUISINE. *Cliché Françoise Galés.*

25. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 302, f° 120 v° (novembre 1375) : « *item, sien feites III crampes basses e III nautes* ».

26. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 302, f° 120 v° (novembre 1375).

27. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 302, f° 115 v° (14-30 octobre 1375) : « *item que totz los goters gesquen fore deu murret e de tot lo terror...* ».

### *La grande salle*

Elle occupe la presque totalité du pan de mur nord-est (fig. 8-9). Longue de 21 m, elle est percée au rez-de-chaussée de quatre ouvertures aux allures de meurtrières, ménagées à 1,20 m environ au-dessus du sol. En raison de leur situation comme de leur structure, il est difficile d'établir s'il s'agissait de simples fentes d'éclairage ouvertes sur un niveau de stockage ou si elles revêtaient également une fonction défensive. L'étage, quant à lui, comprend trois fenêtres à coussièges et une cheminée comparables à celles que l'on a pu observer dans les chambres et la cuisine, ainsi qu'un lavabo couvert d'un arc surbaissé en pierres de taille très érodées, situé à 0,80 m environ au-dessus du niveau du plancher.



FIG. 8. CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN. VUE DE LA GRANDE SALLE.  
Cliché Françoise Galés.



FIG. 9. CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN. VUE DE LA GRANDE SALLE.  
Cliché Françoise Galés.

Comme à Montaner, cette grande salle appelée *sale* dans les contrats de Pau (28) et de Morlaàs (29) en 1375 et *tinel* dans celui de Pau en 1384 (30) est désignée par la présence simultanée de grandes fenêtres à coussièges, du lavabo et d'une cheminée, mentionnée à Morlaàs comme devant être de briques (31). Il est intéressant de noter la similitude de disposition de ces baies entre Sauveterre et Montaner. Depuis la cuisine, elles comptent toutes deux un évier et une fenêtre, puis à quelques distances de là, deux fenêtres encadrant une cheminée. Comme à Montaner ou Morlaàs, et sans rapport avec la superficie de la pièce, la salle ne compte qu'une seule cheminée percée sur le mur de la courtine à Montaner et Sauveterre, tandis qu'elle est percée sur le mur le plus étroit à Morlaàs (32). Les cheminées sont donc situées dans la deuxième moitié de la pièce, à l'opposé de la cuisine : il est probable qu'elles apportaient de la chaleur dans la première moitié de la *grande salle*, l'autre étant chauffée par la cheminée de la cuisine. Mais cela semble être surtout la présence du lavabo qui distingue la salle des autres pièces. Alors qu'il est ménagé au niveau du sol dans la cuisine, il est situé à 0,80 m au-dessus du bandeau. Ici couvert d'un arc surbaissé, il est à arc en plein cintre à Montaner, élément qui, outre sa situation, le distingue du « *goter* » de la cuisine, bien que les textes ne fassent aucune distinction. Les dimensions de cette salle peuvent être estimées, bien que nous ignorons sa profondeur. Sa largeur est probablement deux fois inférieure à sa longueur selon un principe que l'on retrouve dans les autres *salles* (33) : à Montaner, la salle atteint 30 m x 13 m, à Morlaàs elle mesure 10 x 5 brasses (16 x 8 m) (34). Il est permis de penser que celle de Sauveterre, qui mesure 21 m environ de longueur, atteignait environ 10 m de

28. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 302, f° 115 v° (14-30 octobre 1375).

29. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 302, f° 120 v° (novembre 1375).

30. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 304, f° 101 v° (mars 1384) : «... *deu tinel deu casteg de Pau* ».

31. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 302, f° 120 v° (novembre 1375) : «... *une sale qui aye de bueyt X brasses de lonc e V d'ample e au fontz de la sale aye une chemineye de teule* ».

32. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 302, f° 120 v° (novembre 1375).

33. J. MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France Médiévale. De la défense à la résidence*, Picard, t.2, 1993, p. 77.

34. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 302, f° 120 v° (novembre 1375).

large. De ce fait, la largeur de la salle conditionnant celle de l'ensemble des bâtiments en appentis, la cour intérieure aurait eu une largeur de 6 m environ, ce qui n'est pas éloigné des dimensions de la cour actuelle de Morlanne.

### *Le bâtiment disparu*

Un dernier bâtiment dont nous ignorons les dimensions s'appuyait enfin contre le pan de mur sud-est du château, qui s'est en partie effondré. Il ne subsiste plus que sur 7 m de long environ et est ouvert par de grandes fenêtres à croisillons et coussièges superposées, dont quatre ont été conservées tandis qu'il ne subsiste plus qu'une partie de l'ébrasement de deux autres (fig. 10 et 11) ; elles étaient pourvues de grilles dont on peut voir les trous de fixation. Elles sont bâties en briques, excepté les traverses qui semblent avoir été en pierres de taille. Les croisillons de pierre ont disparu hormis à l'étage où une fenêtre a été bouchée dans sa partie supérieure. Ce mur semble avoir fait l'objet de remaniements. En effet, les fenêtres sont légèrement plus grandes que celles du reste du bâtiment et elles comptent de nombreuses inclusions de briques (arcs de décharge, coussièges), parfois retaillées. Il en est de même du parement qui présente des adjonctions de briques dont les dimensions sont inférieures à celles que l'on utilise au XIV<sup>e</sup> siècle. Il est vraisemblable que ces réaménagements datent du début du XVII<sup>e</sup> (35) ou de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, à l'occasion de travaux réalisés en 1580 (36) sont mentionnées la présence ou la construction d'une galerie au-dessus du Gave et la réparation de ce mur en briques.

### *Les accès*

Pour ce qui concerne la circulation avec l'extérieur, le château compte deux portes, une première au sud percée dans la tour, orientée vers la campagne et le bourg Pléguignou (lequel n'existait vraisemblablement pas encore au XIV<sup>e</sup> siècle), et une seconde au nord-est, percée dans l'avant-corps, ouvert sur le village.

### *La tour*

La tour, dans l'œuvre, est accolée à l'enceinte au sud, en bordure du ravin (fig. 12-13). Arasée pour la construction du pigeonnier, elle ne mesure plus que 8 m de haut environ sur 7 m de côté et ne dépasse donc pas la hauteur de l'enceinte. Elle compte actuellement deux niveaux. Le rez-de-chaussée accessible directement depuis la cour est de forme quadrangulaire et percé de deux portes ; il est muni d'une



FIG. 10. CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN. VUE DE L'ENTRÉE ET DU PAN SUD-EST. Cliché Françoise Galés.



FIG. 11. CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN. VUE DU PAN SUD-EST DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU CHÂTEAU. Cliché Françoise Galés.

35. A.D. Pyrénées-Atlantiques, Série B, Rôle de 1609 : Achat de matériaux pour la charpente, bois, chevilles de fer ; de chaux, de sable ; de briques. Réparation d'un escalier (en résineux), de portes de bois.

36. A.D. Pyrénées-Atlantiques, B 2450 : arrêt de la chambre des comptes de Pau (1580).



FIG. 12. CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN.  
VUE DE LA TOUR DEPUIS LA COUR DU CHÂTEAU.  
*Cliché Françoise Galés.*



FIG. 13. CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN.  
VUE DE LA TOUR DEPUIS L'ESPLANADE AU SUD-OUEST.  
*Cliché Françoise Galés.*

cheminée. Son couvrement, plancher ou voûte, a disparu. La première porte ouvrant sur la cour est couverte d'un arc surbaissé, ménagé sous une arcade de même profil mais de dimensions plus vastes aux angles aigus. La seconde porte, conduisant à l'extérieur, présente les mêmes caractéristiques, vastes dimensions et arc surbaissé. À l'intérieur, la cheminée, plus étroite que celles que l'on observe dans la cour, est couverte d'un arc surbaissé, en pierres de taille ocre très érodées. Il s'agit de réaménagements tardifs. L'étage est accessible par l'escalier rampant le long de son mur nord-ouest. Circulaire, cet étage est percé d'alvéoles et au-dessus, de vestiges d'ouvertures très ruinées. Sa couverture a également disparu. Il est vraisemblable que cette tour a subi des transformations au moment des travaux engagés en 1580 (37). À l'extérieur, au-dessous de la porte, une console de pierres en encorbellement soutenait vraisemblablement le tablier du pont-levis ou la passerelle qui reliait la tour à la pile en avant. À l'origine, il est vraisemblable que cette tour entièrement quadrangulaire était dotée au rez-de-chaussée d'une porte monumentale et qu'elle servait d'entrée principale.

#### *Le « pont-levis »*

À l'extérieur, en avant de cette tour, à l'angle sud-ouest du château, subsiste donc une « pile » (fig. 14), construction de 14 m de long sur 3 m de large et de 4 m de hauteur en moyenne, à mi-pente, aveugle et qui semble en partie pleine. Elle est parallèle à l'enceinte, dont elle est séparée d'environ 7,5 m. On y pénètre actuellement par une porte percée tardivement du côté ouest qui ouvre sur un escalier conduisant au sommet, transformé en jardin.

Si cette pile était reliée à la tour par une passerelle ou un tablier, il est vraisemblable qu'elle n'était pas accessible par le couloir actuellement ménagé en son centre, qui aurait fragilisé l'édifice et aurait limité le mouvement des charrois. Cependant il est probable qu'il reflète la disposition d'origine : le château étant dépourvu de fossés, il fallait protéger son entrée. Or cette pile est précédée d'une large esplanade en pente qu'aucun talus ne semble avoir occupé. La hauteur de la pile du côté de la porte du Touron, au nord-ouest, étant la plus basse, de 2 m environ, il est probable que c'est à cet endroit qu'était installée la deuxième passerelle reliant la pile à l'esplanade. La pile jouait donc en quelque sorte la fonction d'appui de pont-levis puisqu'elle soutenait les deux passerelles, de rampe d'accès, mais aussi de barbacane puisqu'elle constituait également l'ouvrage extérieur de défense de la porte.

#### *L'avant-corps*

En avant du pan de mur nord et protégeant les portes superposées donnant accès au château avait, semble-t-il, été élevé un élément (fig. 15). Il n'en subsiste plus que, outre le pan de mur nord sur lequel ils prennent appui, deux pans de murs de 4 m de long environ, 1,30 m d'épaisseur et espacés de 6 m. Le premier, à l'est, mesure 2 m de hauteur ; il ne prolonge pas le mur en



FIG. 14. CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN. VUE DE LA PILE. *Cliché Françoise Galés.*



FIG. 15. CHÂTEAU DE SAUVETERRE-DE-BÉARN. VUE DE L'AVANT-CORPS AU NORD-EST. *Cliché Françoise Galés.*

37. A.D. Pyrénées-Atlantiques, B 2450 : arrêt de la chambre des comptes de Pau (1580).

partie effondré dans le Gave et constitue un pan de mur isolé. Le second, à l'ouest, mesure 5 m de haut depuis le niveau de la cour et repose sur un arc de décharge. Il est percé d'une baie (une meurtrière ?), qui surveille la grande salle, comparable dans ses dimensions aux fentes d'éclairage du mur sud, mais différente dans sa mise en œuvre puisqu'elle est en briques. La porte du rez-de-chaussée située à 1,80 m du sol actuel est accessible par un escalier extérieur de quelques marches, moderne ; percée dans le mur nord, elle ouvrait sur un couloir couvert d'un berceau en plein cintre dont on peut encore observer l'arrachement et qui reproduisait le profil de l'embrasure de la porte. Large de 1,20 m environ, ce couloir n'atteignait pas le pan de mur est et reposait sur une structure aujourd'hui disparue. Quant à la porte du premier étage, à linteau droit, dont l'encadrement est constitué de dalles de Bidache et qui ouvre actuellement sur le vide, elle est encadrée de trous de boulins dont plusieurs sont visibles de part et d'autre. Ils soutenaient peut-être une structure de bois reposant en partie sur l'avant-corps maçonné. Il donne accès à un espace isolé de la grande salle par un mur dont ne subsiste plus que l'arrachement ; ce bâtiment ne compte aucune ouverture hormis ces portes et était équipé au premier étage d'une cheminée de briques dont le manteau a disparu. Il constituait peut-être un sas d'entrée entre les bâtiments résidentiels, grande salle et logements du pan sud-est.

Élevée en avant du château, quasiment hors-œuvre et bâtie à l'opposé de la tour-porte, mais encore étroitement reliée à l'enceinte, cette construction pourrait être, en fait, la préfiguration de la tour hors-œuvre dont on trouve des exemples à Montaner (dont on ne distingue plus qu'une souche de maçonnerie) et Pau (tour du moulin) où ces ouvrages constituent une défense avancée : reliées au chemin de ronde par une passerelle et percées d'archères, elles constituent une défense autonome, prenant pour modèle les tours albarranes espagnoles (38). Il est très vraisemblable que ce poste avancé illustre les premières recherches ou adaptations de la tour albarrane au modèle fébusien, qui trouvera sa pleine expression dans les châteaux de Montaner et Pau, élevés à partir de 1375.

## Le château de Sauveterre dans la fortification fébusienne

Dans l'ensemble des châteaux appartenant à Gaston Fébus, le château de Sauveterre est celui, avec Morlanne, propriété de son frère bâtard, pour lequel nous disposons des informations les plus minces. Seul un texte du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle issu d'un registre du notaire général de Béarn concerne sa construction (39). Il s'inscrit pourtant dans la liste des châteaux que l'on peut qualifier de « fébusien » en raison de son plan centré, de la disposition intérieure des bâtiments adossés à l'enceinte, des baies et du dispositif de défense. Fébusien, car les châteaux élevés par Gaston III au cours du dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, Montaner, Morlaàs, Pau et sans doute Morlanne, relèvent d'une même conception, sinon de l'usage d'un « plan » commun. Si le plan centré n'est évidemment pas de son invention, on ne peut nier son usage systématique dans ses constructions : élevés dans un court laps de temps, entre 1374 et 1390, sur une aire géographique restreinte, le Béarn, adaptés aux contraintes tant topographiques, qu'architecturales ou péuniaires, ces édifices caractéristiques sont la marque d'un commanditaire unique. Or, on ne trouve aucun équivalent d'une pareille entreprise dans la région, justifiant ainsi l'usage du qualificatif « fébusien ».

Le plan du château de Sauveterre est donc un indice de cette parenté. À l'intérieur de l'enceinte, comme dans les châteaux cités précédemment, divers bâtiments se succèdent selon un principe préétabli observé tant dans les documents d'archives que sur les vestiges : chambres, cuisine, grande-salle. Des éléments constitutifs tels que portes, fenêtres, cheminées et lavabos, de structures et dimensions similaires, confirment cette hypothèse. En fait, seul l'usage de la pierre différencie le château de Sauveterre de ceux de Montaner ou de Morlaàs, Pau étant élevé en pierres et briques : le recours exclusif à la pierre ne peut être retenu comme critère discriminant puisqu'il est assujéti à un savoir-faire local et aux possibilités d'approvisionnement en matière première (40).

Si le château présente indubitablement des caractères communs avec le château de Montaner, quelques indices nous incitent à penser que, contrairement à ce dernier, élevé *ex nihilo* en une période courte, de 1374 à 1390 environ, le château de Sauveterre a connu au moins deux campagnes de travaux au cours du XIV<sup>e</sup> siècle. C'est ensuite vraisemblablement à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle que la transformation de la tour en pigeonnier et

38. On retrouve ce type de flanquement dans le domaine aragonais, dans la tour de Bellver à Majorque par exemple.

39. A.D. Pyrénées-Atlantiques, III E 805, f° 54 v° (1348). Les archives du notaire de Fébus comptent de nombreuses lacunes : A.D. Pyrénées-Atlantiques III E 805 : 1347-1349 ; III E 806 : 1364-1367 ; E 302 : 1371-1376 ; E 304 : 1379-1384. Quant aux archives Communales, elles ne débutent qu'en 1398.

40. Françoise GALÈS, *Des fortifications et des hommes : l'œuvre des Foix-Béarn au XIV<sup>e</sup> siècle*. Thèse de doctorat d'histoire de l'art. Université de Toulouse-Le Mirail, décembre 2000.

des travaux ont été réalisés sur le pan sud-est. La première campagne de travaux du XIV<sup>e</sup> siècle a certainement vu la construction de l'enceinte de pierre, des fenêtres, cheminées et portes, ainsi que la construction de la pile ménagée en avant de la tour tandis que la seconde, caractérisée par l'usage de briques, semble avoir vu l'adjonction de l'avant-corps et de la porte reliant la cuisine à une chambre. Or, c'est à partir de 1373 à Morlaàs que l'usage de la brique est mentionné dans les textes d'archives : Fébus y rachète des maisons de briques élevées dans le bourg neuf (41) vraisemblablement pour la construction de sa résidence alors que quelques années auparavant, en 1368, il commande encore de la pierre pour la surélévation de la tour d'Orthez (42). Pourtant, le sous-sol à proximité du château Moncade est riche en argiles à galets. Il semble par ailleurs que la fabrication de briques pour l'usage des fortifications comtales ne débute qu'aux alentours de 1375 pour le chantier palois. En effet, quelques mois après la commande de la construction de la « tour de briques » à Pau (43), des tuiliers fuxéens et landais expérimentés sont appelés en renfort pour la production de briques, les artisans béarnais semblant ne pas être assez nombreux à connaître ou pratiquer cette fabrication (44). On peut donc considérer que ce n'est qu'à partir des années 1374-1375 qu'a débuté la deuxième campagne de travaux.

La première campagne de travaux de Sauveterre est donc postérieure à cette date puisque les ouvertures – hormis celles réaménagées aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles – comme l'ensemble du parement sont de pierres et ne présentent aucune inclusion de briques. La construction du château se situe donc probablement dans une fourchette chronologique comprise entre 1348 et 1374-1375. Cependant, si la construction de l'enceinte, des fenêtres, cheminées et portes peut correspondre à la commande de 1348, le choix du plan « fébusien », qui semble avoir présidé à sa construction, inscrit son élévation sinon dans le troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, du moins dans une phase chronologique durant laquelle le comte de Foix-Béarn organise lui-même la restructuration de ses propres fortifications. Cette dernière semble débiter timidement à Orthez, capitale de la vicomté et qui semble bénéficier de la primauté des travaux. Nous ignorons à quel niveau de réflexion a alors abouti le comte en matière d'architecture militaire : fort d'un financement assuré à la suite des rançons obtenues des prisonniers de la victoire de Launac, il réfléchit sans doute à l'usage personnalisé d'un plan centré majorquin qui semble l'avoir séduit. Nous savons en effet qu'il surélève la tour du château Moncade vers 1368 (achat de pierres), mais aucun élément ne nous permet de rattacher cette construction à celles qu'il élèvera à Montaner ou Sauveterre. Il faut attendre 1373 pour voir Fébus acheter des terrains à Morlaàs, vraisemblablement dans l'optique de la construction de sa résidence (45), de briques. On peut dès lors considérer que l'élaboration du plan type et la construction du château de Sauveterre ont vu le jour aux alentours de 1370.

En effet, l'ensemble des caractères qui fondent le plan fébusien sont présents à Sauveterre : tour-porte, « tour hors-œuvre », cour intérieure, bâtiments adossés aux courtines, baies. Or, si le château correspond dans ses grandes lignes au « plan fébusien », le soin apporté à la construction du pont-levis faisant office de barbacane et de rampe d'accès, s'il appartient au style de Fébus par l'adaptation du bâti au terrain et aux contraintes topographiques, il traduit également les recherches qui ont présidé à sa construction. En effet, on sent, au travers du traitement du pont-levis, élément défensif majeur, la nécessité de fortifier d'une part le château et d'autre part les abords immédiats du bourg (avant la construction du troisième et dernier faubourg, le bourg Pléguignou), préoccupation étrangère aux châteaux de Pau ou Montaner. N'ayant pas choisi le site de construction, le comte a dû adapter ses concepts aux contraintes. Or, nous savons que jusqu'en 1374 (46), le comte n'a cessé de faire entretenir les fortifications des enceintes urbaines. Gaston Fébus mène une politique défensive en deux périodes chronologiques distinctes : la première voit l'aménagement des enceintes urbaines tandis que la seconde, qui fait suite à la bataille de Launac, se concentre sur les fortifications comtales. Le traitement « mixte » de Sauveterre qui voit donc coexister la construction ou le profond remaniement d'un château d'une part et la participation à la protection de l'enceinte urbaine du bourg d'autre part pourrait ainsi signifier que Fébus n'a pas encore fait le choix exclusif d'un programme purement castral. Le chantier du château de Sauveterre se déroule vraisemblablement dans cette époque charnière.

41. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 302, f° 40 v° (1373).

42. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 1401, f° 30 r° (1368).

43. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 302, f° 115 v° (14-30 octobre 1375) : « *los diitz peyrers prometon e s'obligan au diit Mossenhor lo comte de far e acabar ben e suficientmens a lors propriis costadges, totes las diites obres qui son a far en lo diit casteg, las quaus dejus se seguen, so es assaber, acabar.../... la grane torr de teule...* ».

44. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 302, f° 119 v° (novembre 1375) : « *Conegude cause sie que lo diit Monsenhor lo comte, d'une part e Arnauton Dalies, Monicoo de Sancta Colome, de Caseres en Marsan e Berthomiu de Gaunieres, de Pamies, teulers de l'autre part, se son abiencutz e acordatz enter lor sus la teule que sera mestier en las obres qui son a far en lo casteg de Pau en la maniere qui-s sec...* ».

45. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 302, f° 40 v°- 43 r° (1373).

46. A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 1918, f° 5 r° (1374) : clauson du casteg de Pardies ; E 302, f° 62 r° (1374) : réparation de la motte de Montpezat.

Si ces hypothèses se révèlent justes, le château de Sauveterre pourrait alors avoir été construit au début du troisième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, vers 1370, et constituerait donc le premier spécimen de château fébusien, voir le prototype.

### Annexe

#### III E 806, f<sup>o</sup>54 v<sup>o</sup>

« Notum sit etc. que maeste Johan d'En Beniaa thesaurer de Bearn en las formes e conditions dejus escriutes agradablomens sabienço ab maeste P. Norman, besii de Gurtz, maeste de peyre, de far lo baralh deu casteg de Saubaterre de peyre. Lo quoau baralh lo diit maeste P. prometo far per XX florins de morlaas la brasse de une cane. La quoau some lo diit thesaurer lo prometo pagar aixi cum o biara cade sedimane de mas quau deu dar forastadge, franc de peyre e de fuste e d'arene, quant de peyre de talhe, quant de peyre de la causee, e carroyar la lenhe du forn [dequere] quey fara necessaris. E de mes lo prometo de dar caroy de totes las causes desso diites exceptat de aigoe e exceptat que lo diit maeste se deu portar la peyre causean au forn de la causee. E mes lo prometo lo diit thesaurer obrar lo fundament de pregon e d'ample necessari a far lodiit mur et baralh. E prometo lodiit maeste P. Norman de far lodiit mur de une cane d'ample entron cap deu talu, e deu talu enssuus de tres arases d'ample entro aras la terre de la mote, e dequi enssuus de V arases e miey o a tant cum mestier sie. E prometo talhar e far las fenestres e chemineyes e portaus qui mestier si faran, lasquoaus causes prometo far a las despenses en obligation de totz soos bees e causes presens e abredors mobles e non mobles. Lodiit thesaurer [complen] los causes dessi diites, e jura lo diit P. aus sans en evangelis de Diu de sa maa dextre corporaumens tocatz bee e leyaumens fe en las causes desso diites e far la diite obre, e autre obre no prene part la boluntat deu diit thesaurer de la quoaus causes quascune de las dites pertides. Requerin mi notari dejus escriut que ne retengo sengles cartes de une tenor. Asso fo fait dens lo casteg de Saubaterre XXV dies en mees de may. Testimoni son desso maeste Galhard d'Espahgne, e Bernard Gassie de Morlaas, borgues de Saubeterre, e jo, B. deu Poz, etc. ».